

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

### ALUPROF S.A.

en vigueur à partir du 01/01/2024

#### 1. Champ d'application des Conditions générales de vente et de livraison

- 1.1. Les présentes Conditions générales de vente et de livraison (ci-après dénommées les CGV) définissent les modalités de conclusion et d'exécution des contrats de vente et de livraison (ci-après le contrat) de marchandises livrées à l'Acheteur par Aluprof S.A. dont le siège social est situé à Bielsko-Biała (43-300), ul. Warszawska 153, immatriculée au Registre des sociétés du Registre national judiciaire sous le numéro KRS 0000106225, ayant le statut de grande entreprise au sens de la loi du 8 mars 2013 relative à la prévention des délais excessifs dans les transactions commerciales (ci-après dénommée le Vendeur ou le Fournisseur)
- 1.2. Les présentes CGV font partie intégrante du contrat entre le Vendeur et l'Acheteur, indépendamment de la manière et de la forme de sa conclusion, et l'Acheteur, en passant une commande, confirme qu'il a pris pleinement connaissance des présentes CGV disponibles sur le site web « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) » et en accepte entièrement les dispositions.
- 1.3. Chaque fois qu'il est question de la vente ou de la livraison de marchandises par le Vendeur, les présentes CGV s'appliquent.
- 1.4. L'adoption de conditions différentes de celles présentes dans ces CGV nécessite l'accord écrit du Vendeur, sans lequel elles seraient nulles et non avenues.

#### 2. Contrats, offres et commandes

- 2.1. Les commandes peuvent être passées sous forme écrite ou par e-mail, fax ou en utilisant le module de commande électronique disponible dans le logiciel MBCAD/Logical, ou via boutique ALUPROF en ligne accessible depuis le site « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ». Par la passation d'une commande, on entend également l'acceptation de l'offre du Vendeur, sous la forme indiquée dans la phrase précédente.
- 2.2. La conclusion du contrat avec l'Acheteur se fait par la remise par le Vendeur à l'Acheteur d'une confirmation de commande ou d'une facture pro forma.
- 2.3. L'Acheteur ne peut pas retirer ou modifier une commande qui a été confirmée par le Vendeur, à moins que le Vendeur n'ait donné son accord préalable par écrit ou par courrier électronique.
- 2.4. Les documents requis par le Vendeur pour passer une commande de vitrage sont à consulter dans le document « Vitrage - conditions de commande » disponible sur le site « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ».

#### 3. Prix

- 3.1. Les prix sont fixés dans la confirmation de la commande, sur la base des tarifs en vigueur au jour de l'acceptation de la commande ou au jour de l'établissement de l'offre par le Vendeur.
- 3.2. La mise à jour des tarifs invalide automatiquement les tarifs antérieurs.
- 3.3. Les prix incluent le coût de l'emballage des marchandises selon les règles appliquées du Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit d'augmenter les prix pour l'emballage sur mesure.
- 3.4. Le Vendeur se réserve le droit de modifier le montant brut de la commande en cas de changement du montant de la TVA ou d'introduction d'autres formes d'imposition.

#### 4. Conditions de livraison

- 4.1. Le lieu de livraison des marchandises est l'entrepôt du Vendeur (FCA suivant les INCOTERMS 2020), sous réserve des dispositions du point 4.3 des CGV.
- 4.2. Si la formule FCA est appliquée, l'Acheteur qui enlève la marchandise est tenu de le faire pendant les heures de travail de l'entrepôt du Vendeur selon la date d'enlèvement confirmée par le Vendeur. L'acceptation quantitative et qualitative a lieu avant le chargement. L'Acheteur doit disposer de moyens de transport adaptés au transport des marchandises. En cas de chargement par le Vendeur, tous les risques liés aux marchandises sont transférés à l'Acheteur dès que le chargement est terminé.
- 4.3. En cas d'application de la formule DAP au lieu indiqué par l'Acheteur et confirmé par le Vendeur (conformément aux INCOTERMS 2020), la livraison sera effectuée par le Vendeur. Le cas échéant, le Vendeur s'engage à prendre en charge les marchandises commandées à la (aux) date(s) convenue(s), et en particulier à veiller au bon déchargement sur le lieu de livraison et à l'acceptation quantitative et qualitative (en termes de défauts manifestes) avant le déchargement. Tout risque de dommage ou de perte des marchandises est transféré à l'Acheteur dès le début du déchargement.

**Head Office**  
ALUPROF SA  
ul. Warszawska 153  
43-300 Bielsko-Biała, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 300  
Fax: +48 33 82 20 512

**Production facility, Opole**  
ALUPROF SA  
ul. Goslawska 3  
45-446 Opole, Poland  
Tel.: +48 77 40 00 000  
Fax: +48 77 40 00 006

**Production facility, Golezów**  
ALUPROF SA  
ul. Przemysłowa 10  
43-440 Golezów, Poland  
Tel.: +48 33 48 32 010  
Fax: +48 33 85 66 552

**Research & Innovation Centre**  
ALUPROF SA  
ul. Dojazdowa 5  
43-426 Ogrodzona, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 120

**Production facility, Złotów**  
ALUPROF SA  
ul. Kujańska 10E  
77-400 Złotów, Poland  
Tel.: +48 67 26 50 402

- 4.4. Si le déchargement n'est pas possible pour des raisons dont l'Acheteur est responsable, l'Acheteur paiera les frais de stockage et d'assurance à un taux forfaitaire de 1% de la valeur brute de la commande par jour, plus les frais de transport.
- 4.5. Les dates de livraison seront précisées par le Vendeur dans la confirmation de la commande. Le Vendeur déclare que les dates de livraison sont susceptibles d'être modifiées en raison des conséquences directes et indirectes de la pénurie et de la non-disponibilité des ressources au niveau mondial (y compris les matières premières, les composants et les services). Dans ce cas, toute responsabilité du Vendeur liée à un tel retard de livraison sera exclue, y compris la responsabilité du Vendeur au niveau des pénalités contractuelles.
- 4.6. Le Vendeur se réserve le droit de réaliser le contrat par lots.
- 4.7. La remise de la marchandise à l'Acheteur se fait exclusivement sur la base d'un document de livraison. En passant commande, l'Acheteur déclare et confirme que les personnes présentes au lieu de livraison et agissant en son nom, le font pour son compte.
- 4.8. L'Acheteur doit examiner l'envoi pour s'assurer qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport et vérifier également la quantité ainsi que la qualité de l'emballage. La signature sans réserve du document de livraison par l'Acheteur signifie que les marchandises ont été remises dans la quantité indiquée dans ce document et qu'elles sont exemptes de défauts évidents.
- 4.9. Si des marchandises sont manquantes ou endommagées, l'Acheteur doit immédiatement rédiger un rapport de réclamation avec la participation du transporteur, et informer sans délai le Vendeur de cette situation. Si l'état des marchandises était satisfaisant à la réception et que les dommages ont été découverts lors du déballage, le déballage doit être interrompu et le Vendeur doit en être informé immédiatement, mais au plus tard 7 jours après la livraison. À l'expiration de ce délai, les marchandises sont réputées acceptées sans réserve.
- 4.10. Si l'Acheteur ne prend pas livraison des marchandises commandées, le Vendeur, après 7 jours à compter de la date de livraison confirmée, peut facturer à l'Acheteur des frais de stockage s'élevant à 1% de la valeur nette de la commande pour chaque jour de retard. Si l'Acheteur ne prend pas livraison des marchandises commandées dans les délais convenus, le Vendeur a le droit de résilier le contrat, à sa discrétion, à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la date de livraison confirmée, en totalité ou en partie, et avec effet pour l'avenir ou à compter de la date du contrat. Dans un tel cas, le Vendeur réclamera à l'Acheteur tous les coûts et les pertes d'opportunité. La déclaration de retrait est faite par écrit ou par courrier électronique dans un délai de 180 jours à compter de la survenance de chacun des motifs de retrait énoncés dans la phrase précédente.
- 4.11. Si les marchandises sont livrées dans un emballage consigné appartenant au Vendeur, l'accusé de réception des marchandises par l'Acheteur sur le document de livraison constitue également un accusé de réception de l'emballage consigné et les modalités de remise et de retour de l'emballage consigné sont détaillées dans les « Instructions pour retour d'emballage Aluprof S.A. » disponible à l'adresse « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ».
- 4.12. Si l'Acheteur ne retourne pas l'emballage consigné dans le délai indiqué dans les « Instructions pour le retour d'emballage Aluprof S.A. », le Vendeur a le droit de facturer à l'Acheteur une pénalité contractuelle d'un montant de 1% de la valeur de l'emballage consigné (indiquée dans les tarifs publiés sur le site « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ») pour chaque jour de retard dans le retour de l'emballage consigné, sans toutefois dépasser la valeur d'un nouvel emballage consigné indiquée dans les tarifs publiés sur le site « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ».
- 4.13. Si l'emballage consigné est perdu ou endommagé pour des raisons imputables à l'Acheteur, le Vendeur a le droit de facturer à l'Acheteur une pénalité contractuelle d'un montant égal à la valeur d'un nouvel emballage consigné tel qu'indiqué dans les tarifs disponibles sur le site « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ». Le Vendeur est en droit de réclamer des dommages et intérêts supérieurs aux pénalités contractuelles stipulées.

## 5. Conditions de paiement et crédit commercial

- 5.1. Sauf accord contraire entre les parties, l'Acheteur est tenu de payer la totalité de la valeur brute de la commande avant le chargement des marchandises sur un moyen de transport. La date de paiement est la date à laquelle les sommes dues sont créditées sur le compte bancaire du Vendeur.
- 5.2. Le Vendeur peut accepter de payer les marchandises de manière différée en accordant un « crédit commercial ». Dans ce cas, l'Acheteur s'engage à payer l'intégralité du prix dans le délai indiqué sur la facture.
- 5.3. Le crédit commercial est accordé par le Vendeur sur la base de la décision de l'assureur, des informations financières, des garanties fournies et de l'historique de la collaboration. La décision d'accorder un crédit commercial peut être révoquée et modifiée par le Vendeur à tout moment.
- 5.4. Le Vendeur a le droit de suspendre l'exécution des commandes confirmées, en particulier si l'un des cas suivants se produit :
- une facture est en retard de paiement ;
  - le Vendeur perçoit la situation financière de l'Acheteur de manière négative, notamment en raison d'informations concernant l'inscription de la dette de l'Acheteur à la Bourse de la dette ou dans BIG InfoMonitor ;

**Head Office**  
ALUPROF SA  
ul. Warszawska 153  
43-300 Bielsko-Biała, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 300  
Fax: +48 33 82 20 512

**Production facility, Opole**  
ALUPROF SA  
ul. Goslawska 3  
45-446 Opole, Poland  
Tel.: +48 77 40 00 000  
Fax: +48 77 40 00 006

**Production facility, Golezów**  
ALUPROF SA  
ul. Przemysłowa 10  
43-440 Golezów, Poland  
Tel.: +48 33 48 32 010  
Fax: +48 33 85 66 552

**Research & Innovation Centre**  
ALUPROF SA  
ul. Dojazdowa 5  
43-426 Ogrodzona, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 120

**Production facility, Złotów**  
ALUPROF SA  
ul. Kujawska 10E  
77-400 Złotów, Poland  
Tel.: +48 67 26 50 402

- l'assureur a annulé ou réduit la limite d'assurance sur la base de laquelle le Vendeur a accordé un crédit commercial à l'Acheteur ;
  - lorsque la valeur des marchandises dépasse le montant du crédit commercial précédemment accordé à l'Acheteur par le Vendeur ;
  - une procédure de faillite, de restructuration ou de liquidation a été engagée à l'encontre de l'Acheteur.
- 5.5. L'Acheteur, s'il profite du crédit commercial, est tenu de fournir au Vendeur un état financier annuel après la fin de chaque année civile. Les états doivent être soumis au plus tard 15 jours après la date de leur préparation.
- 5.6. Si les créances ne sont pas payées à temps, le Vendeur peut prendre des mesures pour les recouvrer.
- 5.7. En cas de retard de paiement d'une facture, le Vendeur a le droit, à sa discrétion, de :
- modifier la date de paiement convenue ;
  - refuser de mettre les marchandises à disposition du l'Acheteur ;
  - réduire ou retirer la limite de crédit convenue.
- 5.8. En cas de modification de la décision du Vendeur d'accorder un crédit commercial, ainsi qu'en cas de retard d'au moins 30 jours sur une facture, le Vendeur peut, à sa discrétion, résilier le contrat en totalité ou en partie, ce qui s'applique également aux conséquences pour l'avenir ou à partir de la date de conclusion du contrat. La déclaration de retrait est faite par écrit ou par courrier électronique dans un délai de 180 jours à compter de la survenance de chacun des motifs de retrait énoncés dans la phrase précédente.

## 6. Réserve de propriété

- 6.1. Le Vendeur se réserve le droit de propriété sur les marchandises livrées jusqu'au paiement de toutes les créances découlant du contrat. Jusqu'au transfert de propriété à l'Acheteur, ce dernier s'engage à informer immédiatement par écrit le Vendeur si l'objet livré est mis en gage ou exposé à un tiers. Tout traitement, transformation ou modification par l'Acheteur des marchandises livrées est toujours effectué au nom et pour le compte du Vendeur. Si les objets fournis sont transformés avec des objets n'appartenant pas au Vendeur, ce dernier acquiert la copropriété du nouvel objet en proportion de la valeur objective de l'objet fourni par le Vendeur par rapport aux autres objets transformés au moment de la transformation. Il en va de même lorsque les objets sont combinés. Si cette combinaison est réalisée de telle sorte que l'objet de l'Acheteur est considéré comme l'objet principal, il est convenu que le Vendeur acquiert de l'Acheteur une copropriété proportionnelle de cet objet principal. Afin de garantir les créances à l'encontre de l'Acheteur, l'Acheteur doit également transférer au Vendeur, par cession de droits, les créances qui naissent à l'encontre de tiers en raison de l'intégration des marchandises dans un bâtiment ou dans d'autres structures, ce que le Vendeur accepte.
- 6.2. Dans le cas où l'Acheteur agit pour le compte ou en tant qu'intermédiaire, l'Acheteur assume l'entière responsabilité des conséquences de la réserve de propriété par le Vendeur telle que mentionnée ci-dessus, qui doit être notifiée au Mandant ou à l'acheteur final (Acheteur).

## 7. Force majeure

- 7.1. Le Vendeur n'est pas responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution d'une livraison si celle-ci est la conséquence directe ou indirecte d'événements extraordinaires échappant au contrôle du Vendeur, notamment d'un acte juridique ou d'une force majeure.
- 7.2. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les événements suivants : catastrophes naturelles, tremblements de terre, guerres déclarées ou non (y compris les hostilités, les invasions, les mobilisations), réquisitions, sanctions et embargos nationaux ou internationaux, attaques terroristes, troubles sociaux, mobilisations, pénuries de matières premières, pénuries de transport, grèves, lock-out, événements imprévisibles perturbant le processus de production et de logistique du Vendeur.
- 7.3. Le Vendeur doit immédiatement informer l'Acheteur s'il existe un obstacle à l'exécution du contrat dû à un cas de force majeure. Dans ce cas, le Vendeur a le droit de résilier le contrat en totalité ou en partie sans obligation de compensation envers l'Acheteur. La déclaration de retrait est faite par écrit ou par courrier électronique dans un délai de 90 jours à compter de la survenance de chacun des motifs de retrait énoncés dans la phrase précédente.

## 8. Garantie et responsabilité du Vendeur

- 8.1. Concernant le type de marchandises et sous réserve des exclusions prévues aux points 8.2 et 8.3 ci-dessous, le Vendeur n'accorde de garantie que sur la base de documents suivants : GARANTIE POUR LES PRODUITS ALUPROF S.A. SITE À BIELSKO-BIAŁA ou GARANTIE POUR LES PRODUITS ALUPROF S.A. SITE À OPOLE disponibles sur le site du Vendeur « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ».
- 8.2. La garantie pour les vitrages est accordée à chaque fois par leurs fabricants respectifs.
- 8.3. Pour les vitrages fabriqués par Glassprof Sp. z o.o., la garantie est accordée par Glassprof Sp. z o.o. sur la base du document suivant : GARANTIE POUR LES VITRAGES GLASSPROF Sp. z o.o., disponible sur le site du Vendeur « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ».

**Head Office**  
ALUPROF SA  
ul. Warszawska 153  
43-300 Bielsko-Biała, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 300  
Fax: +48 33 82 20 512

**Production facility, Opole**  
ALUPROF SA  
ul. Goslawska 3  
45-446 Opole, Poland  
Tel.: +48 77 40 00 000  
Fax: +48 77 40 00 006

**Production facility, Golezów**  
ALUPROF SA  
ul. Przemysłowa 10  
43-440 Golezów, Poland  
Tel.: +48 33 48 32 010  
Fax: +48 33 85 66 552

**Research & Innovation Centre**  
ALUPROF SA  
ul. Dojazdowa 5  
43-426 Ogrodzona, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 120

**Production facility, Złotów**  
ALUPROF SA  
ul. Kujańska 10E  
77-400 Złotów, Poland  
Tel.: +48 67 26 50 402

- 8.4. Si l'Acheteur est un professionnel (entrepreneur), la responsabilité du Vendeur au titre de la garantie pour les défauts des marchandises est exclue.
- 8.5. Sous réserve des dispositions légales impératives, le Vendeur n'est responsable que des dommages réels causés par une faute intentionnelle ou une négligence grave, à l'exclusion du manque à gagner, étant entendu que le Vendeur n'est responsable envers l'Acheteur qu'à concurrence de la valeur des marchandises vendues auxquelles le dommage est lié.
- 8.6. Le Vendeur n'est pas responsable des dommages causés par un stockage, une transformation ou une pose incorrecte des marchandises par l'Acheteur (par exemple, les dommages causés par des dommages mécaniques, marchandises mouillées, facteurs environnementaux agressifs, etc.)
- 8.7. L'ouverture d'une procédure de réclamation ou la présentation d'autres réclamations relatives à l'exécution du contrat ne libère pas l'Acheteur de son obligation de payer l'intégralité du prix des marchandises.

## 9. Espace autorisé Aluprof S.A.

- 9.1. Le Vendeur s'engage à :
  - a. permettre à l'Acheteur d'accéder à l'espace autorisé du site « www.aluprof.com » en lui attribuant des informations de connexion individuelles (login et mot de passe) ;
  - b. publier les tarifs, les catalogues, les mises à jour des logiciels d'aide à la conception, et les informations techniques à l'emplacement susmentionné.
- 9.2. Le Vendeur se réserve le droit d'apporter des modifications aux documents indiqués au point 9.1 b. des CGV. En passant commande, l'Acheteur déclare avoir pris connaissance des catalogues en vigueur et des tarifs en vigueur du Vendeur.

## 10. Confidentialité

- 10.1. L'Acheteur s'engage, pendant la durée du contrat entre le Vendeur et l'Acheteur et après sa résiliation, à garder confidentiels toutes les données à caractère personnel, les informations, les matériaux et tous les documents et/ou fichiers de toute nature (y compris les documents sous format papier ou électronique, etc.) reçus du Vendeur ou obtenus au cours de l'exécution du contrat (ci-après dénommés « Informations confidentielles »), ainsi qu'à garder confidentielles les informations obtenues au cours de l'exécution du contrat.
- 10.2. L'obligation de confidentialité des Informations confidentielles comprend notamment l'interdiction de les mettre à la disposition d'autres personnes (tiers), à l'exception des personnes visées au point 10.3 des CGV, dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution du contrat liant le Vendeur et l'Acheteur et au point 10.4 des CGV.
- 10.3. L'Acheteur s'engage à informer ses employés, collaborateurs, agents qui participent à l'exécution du contrat ou sont en possession des Informations confidentielles des obligations découlant des dispositions des points 10.1 - 10.8 des CGV. L'Acheteur est responsable de toute violation de ses obligations en vertu du présent point 10 des CGV par les personnes susmentionnées.
- 10.4. L'obligation de maintenir la confidentialité des Informations confidentielles ne s'applique pas si l'obligation de les divulguer à des tiers découle du droit applicable et que ces tiers demandent à l'Acheteur de les divulguer. L'Acheteur est tenu d'informer préalablement le Vendeur de toute demande de ce type.
- 10.5. L'Acheteur s'engage à recevoir des Informations confidentielles de la part du Vendeur et à ne communiquer ces Informations confidentielles au Vendeur que par l'intermédiaire de ses employés qui ont été informés des obligations prévues par le présent point 10 des CGV.
- 10.6. À la fin du contrat, l'Acheteur :
  - a. retournera à la demande du Vendeur et à ses frais tous les documents sur tous les supports (papier, électronique ou autre) sur lesquels sont enregistrées des Informations confidentielles, sans en conserver de copies,
  - b. à la demande du Vendeur et à ses frais, détruira tous les documents sur tous les supports (papier, électronique ou autre) sur lesquels sont enregistrées des analyses (ou des commentaires) relatives aux Informations confidentielles : bases de données, prévisions, études ou autres documents qui constituent ou contiennent des Informations confidentielles, sans en conserver de copies,
  - c. confirmera par écrit l'accomplissement de toutes les obligations susmentionnées dont il est question aux points a) et b) ci-dessus.
- 10.7. L'Acheteur n'utilisera pas le nom, le logo, la marque ou toute autre marque d'identification du Vendeur sans l'accord écrit préalable de ce dernier.
- 10.8. Le Vendeur est en droit de réclamer des dommages et intérêts à hauteur des pertes subies et des bénéfices attendus du fait de la divulgation d'Informations confidentielles par l'Acheteur.

**Head Office**  
ALUPROF SA  
ul. Warszawska 153  
43-300 Bielsko-Biała, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 300  
Fax: +48 33 82 20 512

**Production facility, Opole**  
ALUPROF SA  
ul. Gostawicka 3  
45-446 Opole, Poland  
Tel.: +48 77 40 00 000  
Fax: +48 77 40 00 006

**Production facility, Golezów**  
ALUPROF SA  
ul. Przemysłowa 10  
43-440 Golezów, Poland  
Tel.: +48 33 48 32 010  
Fax: +48 33 85 66 552

**Research & Innovation Centre**  
ALUPROF SA  
ul. Dojazdowa 5  
43-426 Ogrodzona, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 120

**Production facility, Złotów**  
ALUPROF SA  
ul. Kujańska 10E  
77-400 Złotów, Poland  
Tel.: +48 67 26 50 402

## 11. Droits d'auteur et droits de propriété industrielle

- 11.1. Si la vente ou la livraison de marchandises a lieu sur la base d'une documentation établie par le Vendeur ou sur la base d'une documentation établie conjointement par le Vendeur et l'Acheteur ou sur la base d'une documentation établie par le Vendeur en collaboration avec l'Acheteur, les droits qui naîtront dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment les droits d'auteur, les droits de propriété industrielle, y compris les brevets, les droits sur les modèles d'utilité, les dessins industriels, les marques, resteront la propriété du Vendeur.
- 11.2. Dans le cas où la vente ou la livraison des marchandises a lieu sur la base de la documentation fournie par l'Acheteur, le Vendeur décline toute responsabilité pour la violation des droits d'auteur et de propriété industrielle ou de tout autre droit de tiers. En cas d'atteinte ou de menace d'atteinte aux droits susmentionnés, l'Acheteur est tenu de satisfaire pleinement toutes les demandes d'indemnisation qui en résultent et exonérer le Vendeur de toute responsabilité et frais associés.

## 12. Protection des données à caractère personnel

12.1. Le Vendeur déclare être responsable du traitement de données à caractère personnel au sens de l'article 4 point 7 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après RGPD) concernant les données de ses contractants, y compris l'Acheteur et/ou ses représentants (ci-après dénommés collectivement les **données**).

12.2. Les données à caractère personnel fournies par l'Acheteur sont traitées conformément à :

- article 6 (1) (a) du RGPD – dans le cas où l'Acheteur donne un consentement séparé pour recevoir la Newsletter du Vendeur (consentement volontaire), le Vendeur utilisera les données indiquées dans le consentement pour informer l'Acheteur sur ses produits, événements et promotions. Pour les détails, se référer aux conditions générales des services respectifs. À tout moment, l'Acheteur a le droit de retirer le consentement donné, ce qui n'affecte pas la légalité du traitement effectué jusqu'au moment du retrait ;
- article 6 (1) (b) du RGPD – le traitement des données est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel l'Acheteur est partie ou à l'accomplissement de démarches préalables à la conclusion du contrat (lorsque l'Acheteur est une entreprise/un professionnel) ;
- article 6 (1) (c) du RGPD – le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel l'Acheteur est partie ou à la prise de mesures préalables à la conclusion du contrat et découle d'une obligation légale incombant au Vendeur ;
- article 6 (1) (f) du RGPD – intérêts légitimes poursuivis par le Vendeur, par exemple : répondre à des demandes concernant la négociation/exécution d'un contrat ou l'enregistrement de la correspondance électronique. Conformément à l'article 21 (1) du RGPD, l'Acheteur peut s'opposer à tout moment – pour des raisons tenant à sa situation particulière – au traitement de ses données fondé sur ce motif.

12.3. La fourniture de données à caractère personnel est volontaire, mais nécessaire pour conclure un contrat.

12.4. Les données à caractère personnel fournies par l'Acheteur sont divulguées :

- aux employés autorisés du Vendeur,
- si la commande de l'Acheteur est traitée par l'une des filiales du Vendeur, les employés de cette filiale peuvent traiter les données de l'Acheteur, ce dont l'Acheteur sera informé séparément,
- aux fournisseurs de systèmes et de services informatiques,
- aux entités fournissant au Vendeur les services nécessaires à l'exécution d'un contrat/commande auquel l'Acheteur est partie, notamment les prestataires de services financiers et comptables, les sous-traitants, les sociétés fournissant des services au Vendeur, les sociétés de recouvrement, les cabinets d'avocats,
- aux banques en matière de réalisation des paiements,
- aux organismes habilités à recevoir les données de l'Acheteur sur la base des dispositions légales en vigueur.

12.5. Les données fournies par l'Acheteur nécessaires à l'exécution du contrat seront conservées pendant une période de 10 ans à compter de la date de la dernière vente en cas de remboursement intégral de la dette plus les intérêts légaux et tous les frais, y compris les frais de justice et d'exécution.

12.6. L'Acheteur a le droit de :

- retirer son consentement au traitement des données à caractère personnel à tout moment – si l'Acheteur a consenti au traitement des données à caractère personnel, par exemple, pour s'abonner à la Newsletter. Le retrait du consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué sur la base du consentement avant son retrait.
- accéder, rectifier et supprimer ses données à caractère personnel.
- restreindre le traitement de ses données à caractère personnel et s'opposer à leur traitement,
- obtenir une copie des données à caractère personnel le concernant et de les faire transférer.

Important : dans des cas légalement justifiés, il est possible de restreindre l'accomplissement du droit de l'Acheteur, ce dernier en sera notifié par courrier séparé.

12.7. Les données à caractère personnel ne seront pas transférées à un pays tiers/organisation internationale et ne seront pas traitées par des moyens automatisés, y compris l'utilisation du profilage au sens de l'article 22 du RGPD.

Head Office	Production facility, Opole	Production facility, Golezów	Research & Innovation Centre	Production facility, Złotów
ALUPROF SA ul. Warszawská 153 43-300 Bielsko-Biała, Poland Tel.: +48 33 81 95 300 Fax: +48 33 82 20 512	ALUPROF SA ul. Goslawska 3 45-446 Opole, Poland Tel.: +48 77 40 00 000 Fax: +48 77 40 00 006	ALUPROF SA ul. Przemysłowa 10 43-440 Golezów, Poland Tel.: +48 33 48 32 010 Fax: +48 33 85 66 552	ALUPROF SA ul. Dojazdowa 5 43-426 Ogrodzona, Poland Tel.: +48 33 81 95 120	ALUPROF SA ul. Kujańska 10E 77-400 Złotów, Poland Tel.: +48 67 26 50 402



- 12.8. L'Acheteur a le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle – le président du Bureau pour la protection des données personnelles (ul. Stawki 2, 00-193 Varsovie, tél. 22 531-03-00, [www.uodo.gov.pl](http://www.uodo.gov.pl)).
- 12.9. Le Vendeur a désigné un délégué à la protection des données qui peut être contacté pour les questions relatives au traitement des données à caractère personnel : « [iod\\_aluprof@grupakety.com](mailto:iod_aluprof@grupakety.com) », tél. 33 819 53 00, Des informations complémentaires sur le traitement des données par le Vendeur sont disponibles sur le site du Vendeur : « [www.aluprof.com/rodo](http://www.aluprof.com/rodo) ».

### 13. Newsletter Aluprof S.A.

- 13.1. En inscrivant une adresse électronique dans la section « Newsletter » du formulaire d'autorisation, vous acceptez de recevoir la newsletter du Vendeur. Celle-ci vous informera des produits, actualités, promotions et services liés au domaine concerné par ladite autorisation. L'Acheteur a le droit de retirer son consentement au traitement des données à caractère personnel à tout moment et sans indication de motif. Le retrait du consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement avant son retrait.
- 13.2. Les conditions d'utilisation du service de Newsletter du Vendeur sont disponibles à l'adresse suivante : « <https://aluprof.com/firma/regulamin-newslettera> ».
- 13.3. Après avoir donné le consentement indiqué au point 13.1, l'adresse électronique fournie par l'Acheteur sera divulguée aux employés autorisés du Vendeur et au prestataire de services d'envoi externe. Les données de l'Acheteur peuvent également être divulguées aux autorités compétentes dans la mesure où elles sont autorisées à le faire conformément à la loi applicable.
- 13.4. Les données à caractère personnel de l'Acheteur seront traitées pendant la durée du service de Newsletter jusqu'à ce que :
- l'Acheteur retire son consentement en cliquant sur le lien « se désinscrire » au bas de chaque message reçu dans le cadre du service de Newsletter ou si l'Acheteur envoie une information demandant le retrait du consentement à « [resignation@aluprof.eu](mailto:resignation@aluprof.eu) »,
  - nous soyons informés que les données stockées sont obsolètes, incorrectes ou illisibles.
- Les informations relatives à l'annulation et les données peuvent être conservées pendant trois ans supplémentaires à des fins de preuve. Pendant cette période, les données ne seront pas utilisées à des fins de marketing et seront supprimées après cette période.
- 13.5. En cas de doute sur les règles du service de newsletter, l'Acheteur peut contacter notre délégué à la protection des données – e-mail : « [iod\\_aluprof@grupakety.com](mailto:iod_aluprof@grupakety.com) », tél. : +48 33 819 53 00.
- 13.6. L'Acheteur a le droit de demander au Vendeur l'accès à ses données personnelles, la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement et le droit de s'opposer au traitement, ainsi que le droit à la portabilité des données et d'obtenir une copie de ses données à caractère personnel. Pour ce faire, veuillez nous contacter à « [newsletter@aluprof.eu](mailto:newsletter@aluprof.eu) ».
- 13.7. Pour plus d'informations, l'Acheteur peut se rendre sur le site « [www.aluprof.com/firma/rodo](http://www.aluprof.com/firma/rodo) ».

### 14. Dispositions finales

- 14.1. Le droit applicable aux présentes CGV et/ou au contrat est exclusivement le droit polonais, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 (CVIM), et dans les domaines non régis par les dispositions des présentes CGV, les dispositions du Code civil s'appliquent en conséquence. Les dispositions ci-dessus s'appliquent quel que soit le pays dans lequel le Vendeur et l'Acheteur ont leur siège et quel que soit le pays auquel les marchandises livrées sont destinées et où l'exécution du contrat a lieu.
- 14.2. Pour tout litige découlant des relations juridiques existant entre l'Acheteur et le Vendeur ayant leur siège social en Pologne, y compris son exécution et son éventuelle résolution, les parties conviennent que les tribunaux de droit commun compétents pour le siège social du Vendeur seront exclusivement compétents.
- 14.3. Les conditions générales d'achat de l'Acheteur, quelles que soient leur forme, leur contenu ou leur nom, ne s'appliquent pas à l'exécution des contrats de vente et de livraison de marchandises à l'Acheteur, sauf si elles sont acceptées par écrit par le Vendeur sous peine de nullité.
- 14.4. En passant commande, l'Acheteur confirme qu'il ne fait pas l'objet de sanctions établies par le gouvernement polonais, les organes de l'Union européenne ou les Nations unies, et confirme également que le bénéficiaire réel de l'Acheteur ne fait pas l'objet de telles sanctions. En outre, en passant commande, l'Acheteur confirme que les biens couverts par le contrat ne seront pas vendus à des entités soumises à des sanctions établies par le gouvernement polonais, les organes de l'Union européenne ou les Nations unies, et confirme également que ces sanctions ne seront pas imposées au bénéficiaire réel d'une telle entité.
- 14.5. L'inefficacité ou la nullité de tout ou partie d'une disposition de ces CGV n'affecte pas l'efficacité et la validité des autres dispositions de ces CGV, ni l'efficacité et la validité du contrat.

**Head Office**  
ALUPROF SA  
ul. Warszawska 153  
43-300 Bielsko-Biała, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 300  
Fax: +48 33 82 20 512

**Production facility, Opole**  
ALUPROF SA  
ul. Goslawska 3  
45-446 Opole, Poland  
Tel.: +48 77 40 00 000  
Fax: +48 77 40 00 006

**Production facility, Golezów**  
ALUPROF SA  
ul. Przemysłowa 10  
43-440 Golezów, Poland  
Tel.: +48 33 48 32 010  
Fax: +48 33 85 66 552

**Research & Innovation Centre**  
ALUPROF SA  
ul. Dojazdowa 5  
43-426 Ogrodzona, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 120

**Production facility, Złotów**  
ALUPROF SA  
ul. Kujańska 10E  
77-400 Złotów, Poland  
Tel.: +48 67 26 50 402

- 14.6. Les parties conviennent que l'Acheteur ne peut pas, sans accord préalable écrit du Vendeur et sous peine de nullité, transférer à d'autres personnes les droits découlant du contrat conclu. Les tiers ne peuvent en aucun cas invoquer des droits en vertu des dispositions du contrat conclu entre le Vendeur et l'Acheteur.
- 14.7. Toute modification des dispositions des CGV sera effective à compter de la date à laquelle elle sera mise à disposition sur le site Internet du Vendeur « [www.aluprof.eu](http://www.aluprof.eu) » ou « [www.aluprof.com](http://www.aluprof.com) ».

**Head Office**

ALUPROF SA  
ul. Warszawska 153  
43-300 Bielsko-Biała, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 300  
Fax: +48 33 82 20 512

**Production facility, Opole**

ALUPROF SA  
ul. Gostawicka 3  
45-446 Opole, Poland  
Tel.: +48 77 40 00 000  
Fax: +48 77 40 00 006

**Production facility, Goleszów**

ALUPROF SA  
ul. Przemysłowa 10  
43-440 Goleszów, Poland  
Tel.: +48 33 48 32 010  
Fax: +48 33 85 66 552

**Research & Innovation Centre**

ALUPROF SA  
ul. Dojazdowa 5  
43-426 Ogrodzona, Poland  
Tel.: +48 33 81 95 120

**Production facility, Złotów**

ALUPROF SA  
ul. Kujańska 10E  
77-400 Złotów, Poland  
Tel.: +48 67 26 50 402